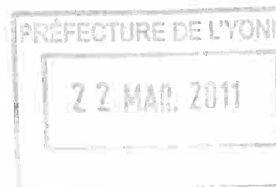


Département de l'Yonne**Communauté de
Communes du
Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	18 janvier 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage :	18 janvier 2011	En exercice: 29
		Présents : 28
		Votants : 29

Séance du mercredi 2 février 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le deux février deux mille onze à dix neuf heures, à la mairie de Champlay, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHFERT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Mohamed BELKAÏD (suppléé Madame Frédérique COLAS), Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Dominique JOMAS (suppléé Monsieur Jean-Pierre BAUSSART), Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Frédérique COLAS (suppléée par Monsieur Mohamed BELKAÏD), Monsieur Michel THIAVILLE (pouvoir à Monsieur Jean-François RAVSELJ), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART (suppléé par Monsieur Dominique JOMAS).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ

OBJET : très haut débit

OBJET : très haut débit

CONSIDERANT la délibération n° 40/2010 relative au contrat de redynamisation du site de la défense de Joigny,

CONSIDERANT la desserte en fibre optique des zones d'activités (Petite Ile à Joigny et Béon) et de la pépinière d'entreprises,

CONSIDERANT la nécessité de lancer une étude technique pour la desserte des zones d'activités précitées pour tracé, solutions techniques et coûts ainsi qu'une amorce de réflexion quant aux déploiements futurs (1 – services publics, 2 – tous abonnés),

CONSIDERANT le montant de cette étude estimée à 20 000 €

CONSIDERANT que cette étude sera financée à 50 % par prélèvement sur l'enveloppe du CRSD (contrat de redynamisation du site de la défense de Joigny), et autofinancée pour la part restante, soit la somme de 10 000 €,

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

APPROUVE le lancement de l'étude technique pour la desserte en fibre optique des zones d'activités (Petite Ile – Joigny et Béon) et de la pépinière d'entreprises,

AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette étude.



Pour copie conforme, *Pour le Président,*
Le Président, *Le Délégué,*
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 22 MAR. 2011
date de publication 23/03/2011